

## La liberté compétitive

Contribution de M. Pierre Bellanger à la mission d'expertise sur la fiscalité de l'économie numérique

### La fiscalité au service d'une politique mais laquelle ?

Par l'établissement d'une fiscalité spécifique à l'économie numérique, l'attente des pouvoirs publics est d'accroître la contribution des entreprises de services Internet américaines qui profitent de notre écosystème sans y contribuer à la même proportion que si elles étaient localisées en France et, en conséquence, par ce rétablissement d'équité, de favoriser la compétitivité numérique française.

Quelle fiscalité numérique imaginer afin qu'elle soit favorable à la compétitivité numérique de nos entreprises ? La fiscalité n'est pas un simple prélèvement indifférencié mais l'expression implicite ou explicite d'une vision, d'une doctrine et donc d'une politique.

L'objectif de compétitivité des entreprises est louable mais ne définit pas en tant que tel une politique. La première question à laquelle il faut répondre est donc : quelle politique de l'Internet ?

Plus celle-ci sera claire, plus la réponse fiscale sera adaptée et justifiée.

L'observation de la situation et des forces qui l'animent fonde la réflexion politique. Quelle est donc la dynamique en cours ?

### La mondialisation est un réseau

La montée des interdépendances mondiales remet en cause les écosystèmes nationaux. Il s'agit d'une croissance planétaire des échanges dont les volumes et la vitesse n'ont pas d'équivalent dans notre histoire.

De 1960 à 2010, la part du commerce international dans le Produit national brut mondial est passée de 10 à 24 % et continue de croître.

Jusqu'à présent les réponses à ce changement, qu'elles ressortent de la préservation ou bien de l'adaptation, n'ont pas véritablement compris le phénomène auquel elles réagissaient.

La mondialisation est une réticulation. C'est-à-dire la constitution d'un réseau mondial.

### La loi de croissance des réseaux

Un réseau répond de lois précises qui en définissent les propriétés. L'une d'entre elles, pour les réseaux informatiques, est la loi de Metcalfe. Celle-ci exprime la croissance exponentielle de valeur de chaque machine qui se connecte à un réseau informatique, à savoir le carré du nombre de machines connectées.

Ainsi, la valeur d'une machine reliée à un réseau de dix machines est de  $10^2$ , soit 100. Si une onzième machine rejoint ce réseau, la valeur de chacune des machines passe à  $11^2$  soit 121. Une progression de valeur de 21 % avec une seule nouvelle machine ...

Des centaines de milliers de machines rejoignent le réseau Internet chaque jour en en faisant la première source de création de valeur et le premier vecteur de croissance et de productivité.

Ce qui se connecte au réseau croît, ce qui ne s'y connecte pas dépérit.

Cette multiplication de potentiel par l'adhésion à un réseau informatique est transposable à la plupart des réseaux, qu'ils s'agissent de réseaux industriels, commerciaux, financiers, sociaux, scientifiques, culturels ou éducatifs.

À chaque fois, la prolifération des échanges multiplie le potentiel de chacun et donc de tous.

Ce qui s'ajoute à ce réseau mondial croît ; ce qui ne s'y adjoint pas s'atrophie.

### **Le danger du réseau**

Mais, si cela est exact, comment se fait-il qu'un pays ouvert comme la France, quels que soient ses atouts et ses talents, soit ressenti, par certains, comme distancé dans cette évolution ?

C'est parce que, si l'articulation d'un individu à un réseau est très probablement positive, celle d'un système est, pour ce dernier, un risque majeur.

La mondialisation est une réticulation puissante. La nation qui s'y attache est soumise à de nouveaux centres de gravité extérieurs qui la désorganisent. Ses équilibres antérieurs sont brutalement perturbés et périmés.

### **Tout corps plongé dans un réseau...**

Cette désolidarisation s'accompagne d'un réagencement d'ordre supérieur. En effet, la dynamique d'un réseau est telle qu'elle transforme les organisations qui l'approchent. Ainsi, tout corps plongé dans un réseau devient un réseau lui-même.

Cette restructuration imposée se fait de façon inégale : elle isole des pans entiers tandis qu'elle ultra-relie d'autres. Les outils et services utilisés pour cette réticulation disparate proviennent souvent de l'extérieur, ce qui prive non seulement le pays de la maîtrise des conditions mêmes de son agrégation au réseau global, mais accentue sa dislocation.

### **La solution par le réseau**

Il ne suffit pas à un pays d'être rattaché au réseau mondial pour prospérer. Il faut que la nation reliée soit, elle-même, constituée en réseau dynamique.

C'est le vrai enjeu. Car c'est la vitesse et la maîtrise de cette réticulation interne qui fonde le succès, ou non, de l'intégration à un réseau plus grand.

La seule manière de diriger une embarcation dans un courant est d'aller plus vite que le courant. La seule manière d'intégrer positivement la réticulation mondiale est de disposer d'un réseau interne maîtrisé et plus rapide que la vitesse planétaire.

Cette relecture de la mondialisation par la réticulation est stimulante. Elle constitue une piste nouvelle d'adaptation. Elle dépasse la réduction aux seules questions de taille ou de richesse. Elle est la force motrice de tous les efforts de productivité ; elle est une alternative à l'appauvrissement.

### **Le réseau : clef de l'évolution**

Cette compétition entre réseaux est à mettre en parallèle de l'évolution du système nerveux.

Il y a plus de cinq cents millions d'années en arrière, à l'Ediacarien, la vie animale se résumait aux méduses et aux vers. Puis, soudain, émergèrent toutes sortes de nouvelles créatures qui se régalaient des précédentes. Ce fut l'explosion biologique du Cambrien. Ces nouveaux organismes avaient une caractéristique : le début d'un système nerveux ; c'est-à-dire la communication entre les différentes parties du corps grâce à des groupes de neurones. Ce processus alla de pair avec le développement de la vision, des sens, de la coordination du mouvement ; tout cela et plus encore, pour conduire, jusqu'à nous, à la complexité du néocortex cérébral.

L'évolution ne se résume pas à une compétition de puissances, mais, a contrario, à une coopération d'intelligences.

Ainsi, la réticulation des nations est l'équivalent du développement du système nerveux : le structurant de notre destin. Éponge ou dauphin, c'est un choix.

### **Le réseau des réseaux : Internet**

La force des réseaux atteint son apogée avec les réseaux informatiques. Ils répondent de la loi de Metcalfe - que nous avons vu- mais également de plusieurs autres lois qui prévoient le doublement, à prix égal, tous les deux ans, de la capacité des processeurs, des mémoires et de la bande passante disponible.

L'accroissement de productivité par le réseau s'accroît de la productivité exponentielle des réseaux informatiques eux-mêmes.

Le premier fédérateur de réseaux est l'Internet. Le réseau des réseaux réticule par l'intermédiaire de protocoles standardisés en source libre les intelligences informatiques qui s'y connectent.

Et, cette montée en puissance d'un réseau d'échanges qu'est la mondialisation est ainsi démultipliée et accélérée par son expression virtuelle : l'Internet.

L'Internet concentre les vertus et les maux des réseaux. C'est le plus dynamique et le plus puissant ; il est le réseau diapason de la vitesse du changement mondial.

C'est donc par l'Internet et avec l'Internet qu'il faut agir.

### **La révolution du logiciel en réseau**

La première industrie de l'Internet est le logiciel, qui bénéficie de la puissance de distribution universelle et de l'effet multiplicateur du réseau.

Toutes les grandes sociétés d'Internet sont des logiciels et des algorithmes propriétaires sous forme de services en ligne: moteur de recherche, vente en ligne, plateforme de distribution, réseau social. Le service est d'abord un code informatique.

Le logiciel en réseau redéfinit tous les industries et services dès lors qu'ils sont, partiellement ou totalement, convertibles en informations numériques ; c'est-à-dire presque tout : divertissement, télécommunications, réseaux sociaux, commerce, distribution, logistique, services financiers... Et il se place au sommet de la chaîne de valeur, dont il capte la part principale.

Le logiciel a capté la valeur des machines. C'est « Microsoft » qui concentre la marge sur chaque PC vendu et non son constructeur, réduit au statut de commodité interchangeable.

Le logiciel capte désormais la valeur des réseaux et des industries qu'il métamorphose.

Le logiciel d' « Amazon » met en faillite la chaîne de librairie « Borders », le logiciel de « Wikipédia » anéantit les encyclopédies traditionnelles, le logiciel « iTunes » conduit à l'extinction des magasins de disques, tandis que les logiciels de navigation GPS embarqués dans les véhicules périssent les cartes papier.

L'informatique embarquée dans les véhicules représentera demain une part de plus en plus conséquente de la valeur des voitures. Et le destin des voitures sera celui des ordinateurs : la valeur se concentrera dans le logiciel car on changera plus facilement de constructeur que d'interface et de système intelligent personnalisé selon les habitudes de chaque utilisateur et en réseau avec toutes ses ressources informatiques.

Il suffit de voir ce qu'il est advenu des chaînes haute-fidélité, fleurons de l'industrie électronique. Il n'en reste que des haut-parleurs connectables aux « iPods ».

Demain, aussi, l'énergie, les transports, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'urbanisme, la sécurité, la défense seront métamorphosés par les sociétés de logiciels en réseau.

Et les industries de demain, les « BRING » (biologie, robotique, informatique, nanotechnologies, génétique) auront comme accélérateur déterminant le génie logiciel.

De grandes sociétés opèrent leur mutation et deviennent, dans les faits, des logiciels en réseau articulés autour de ce noyau les infrastructures physiques qui fondaient auparavant leur moteur d'activité. C'est le cas de « FedEx », entreprise spécialisée dans le transport de fret, qui s'est entièrement reconfigurée autour de son logiciel de logistique.

Les futurs poids lourds de nos économies sont des sociétés issues du logiciel ou converties au logiciel.

### **L'économie d'Internet en chiffres**

L'Internet connecte aujourd'hui près de deux milliards de personnes, cinq milliards dans dix ans. Le terminal mobile donnera demain à tous une connexion permanente. C'est une émancipation fondamentale. Et d'échelle planétaire : 85 % de la population mondiale dispose de la couverture mobile, la distribution électrique n'en touche que 80 %.

Les machines et les objets se connecteront entre eux. Tout aura une adresse IP. Le réseau sera partout.

Selon la dernière étude McKinsey de 2011, l'économie Internet contribue à plus de 20 % de la croissance des principaux pays industrialisés - le quart en France -et représente plus de 3.4 % du PNB, soit déjà plus que l'agriculture.

Les entreprises les plus connectées au réseau connaissent une croissance et des exportations deux fois supérieures aux entreprises isolées.

Les consommateurs disposent chacun, grâce à l'économie d'Internet, d'un surplus mensuel de plus de 15 €, soit déjà 7 milliards d'euros annuels en France.

Ces quinze dernières années en France, selon McKinsey, l'Internet a détruit un demi-million d'emplois et en a créé un million deux cent mille, soit un gain de sept cent mille emplois ; 2.4 emplois nouveaux pour chaque emploi disparu.

Mieux un pays intègre Internet, meilleur est le parti qu'il en tire.

### **La suprématie américaine**

L'Internet est aux normes et sous contrôle américain. Cette hégémonie est la continuité de l'omnipotence américaine sur l'informatique personnelle : de ses processeurs, ses systèmes d'exploitation à ses principaux logiciels.

L'économie américaine est celle qui a le mieux associé Internet à sa dynamique. L'Internet y représente la moitié de sa croissance et les États-Unis génèrent, à eux seuls, 40 % de la croissance Internet mondiale.

Presque partout dans le monde les principales sociétés américaines de produits et services informatiques et Internet dominent les marchés nationaux.

### **La course au réseau**

L'Internet est un tel moteur que les économies qui s'y couplent s'accélèrent, sont plus prospères et plus compétitives.

La réponse la plus adéquate à ce maelstrom mondial se fonde donc sur la constitution d'un réseau d'intelligences informatiques qui innerve toutes nos industries, nos services, nos foyers et nos collectivités.

Tous doivent pouvoir se brancher sur un réseau qui, par équivalence de l'effet de levier, accroîtra le rendement de leurs efforts.

L'Internet contribue à la croissance. Pour la France, l'effet positif eut été encore plus spectaculaire si nous étions notre propre centre de gravité numérique avec une industrie des services Internet à la mesure de la mutation engagée.

La course est aujourd'hui entre chacune des nations en réseau. Mais plus encore avec le réseau mondial lui-même.

Car il est autant force de désagrégation, qu'accélérateur global des dynamiques locales.

Lorsque deux réseaux s'apparient, c'est le plus rapide et le plus efficace qui va s'affirmer, indépendamment de leurs tailles respectives.

Cette loi de polarisation des agrégats de réseaux par l'agilité se vérifie régulièrement. Le plus rapide, le plus relié, le plus intelligent domine. Et c'est pour cela qu'il s'étend. Il ne faut pas confondre le résultat : la taille, et la cause du résultat : la performance.

Le réseau routier de l'Empire Romain, la ligue hanséatique reliant les villes marchandes d'Europe du Nord dès le XIIIe siècle, la domination britannique des voies maritimes, le réseau de la diaspora chinoise de Hong-Kong ou de Singapour, le réseau financier de la City de Londres, les transferts d'argent par mobile en Afrique, le réseau de compétences et de ressources de la Silicon Valley... Les exemples foisonnent.

Pour gagner, il faut non seulement être le plus rapide d'entre les réseaux nationaux, mais être plus agile que le réseau mondial lui-même.

L'amplification par le réseau informatique, si elle est supérieure au gain de productivité généré par le réseau mondial - dont bénéficient par ailleurs les industries concurrentes -, inverse l'effet centrifuge général pour, au contraire, bénéficier au réseau plus petit qui devient, dès lors et à son tour, attracteur et donc bénéficiaire du réseau global.

La polarisation du réseau et les accroissements de rendement qu'elle induit sont la meilleure riposte au différentiel de niveaux de vie, le grand égalisateur de la mondialisation. Preuve en est la finance mondiale et ses transactions à haute fréquence qui domine par son efficacité et non par la modestie de ses rémunérations parmi les plus élevées au monde.

### **La souveraineté numérique**

L'Internet, hormis en son pays d'origine les États-Unis, a poussé comme une mauvaise herbe. Hors des cadres administratifs nationaux et des sphères d'influence traditionnelles, le réseau des réseaux s'est imposé par lui-même. Et ce liseron apporté par le vent va devenir le tuteur du grand chêne. Cela froisse certains.

Et pourtant, l'enjeu central est ici notre souveraineté. Une forme nouvelle de souveraineté : la souveraineté numérique.

La souveraineté numérique est la maîtrise de notre présent et de notre destin tels qu'ils se manifestent et s'orientent par l'usage des technologies et des réseaux informatiques.

En ce domaine, nous sommes en passe de tout perdre.

C'est pourquoi le temps est venu. Celui de la nation qui se pense et se transforme en réseau. Le temps est venu du chêne grimpant. Chacun, en ces temps agités, invoque des solutions fortes et nouvelles. En voici une : engager à l'échelle d'un pays, la mutation en réseau. C'est une révolution. C'est aussi, un projet majeur de résolution de nos problèmes.

Cette prise de conscience doit se concrétiser en une volonté politique qui mobilise tout autant l'opinion que le système politico-économique.

### **L'enjeu démocratique**

L'Internet représente un formidable moyen d'émancipation des individus et des sociétés. Il initie, propage, catalyse, amplifie les libertés d'expression, de publication et d'association. Il est un moteur et un relais exceptionnel des initiatives, des entreprises, des solidarités et de la transmission des savoirs. En ce sens, comme c'est le cas dans la constitution estonienne, l'accès au réseau doit être considéré comme un bien essentiel et un droit fondamental.

L'Internet est aussi le plus extraordinaire outil de surveillance totalitaire jamais imaginé. Il observe et traque les individus en mettant à néant en quelques clics et de façon invisible des siècles de combat pour les libertés individuelles. Cette régression est inacceptable et nos libertés doivent être restaurées. C'est notre enjeu démocratique et c'est cela aussi notre souveraineté numérique.

### **La volonté politique**

C'est dans l'ADN de notre pays que de savoir allier ses forces publiques et privées autour d'un effort et d'une vision. C'est d'un colbertisme numérique dont nous avons besoin.

Que l'on se souvienne des grands projets nationaux qui ont soulevé l'enthousiasme collectif. L'état d'esprit est celui du plan Monnet des années 1945-1952 ; c'est la volonté qui anima des hommes remarquables comme Pierre Lefaucheur, président de la Régie Renault, et plus largement le patronat et les organisations syndicales d'alors.

En synthèse : la mondialisation est la constitution d'un réseau global. Seul un réseau peut résister à un autre. Notre écosystème ne se préservera et ne sortira gagnant de ce changement mondial qu'en devenant lui-même un réseau. Et ce n'est pas le plus gros qui l'emporte, mais le plus intelligent et le plus rapide.

Il ne s'agit pas seulement de fibres et de tuyaux. Comme nous l'avons vu, la valeur passe dans un premier temps des réseaux aux services qui y transitent. Puis ensuite, les services intègrent de plus en plus les réseaux à leurs prestations, c'est l'étape actuelle, l'âge du « cloud computing », télématique en français. Enfin, les services développeront leurs propres réseaux ou acquièrent les réseaux physiques à moindre coût. Le lancement du service d'accès Internet et télévision « Google Fiber » à Kansas City en démontre la logique. Les logiciels en réseaux finissent par dominer toute la chaîne de valeur en en subsidiarisant à leur usage et profit tous les maillons.

Cette évolution ne poserait pas de problème fondamental à notre écosystème si ce transfert et cette mutation s'opérait en son sein. Ce n'est pas le cas, le processus est hémorragique : la valeur s'échappe vers des cieux outre-Atlantique remettant en cause nos équilibres, nos emplois, et nous prive de croissance comme de compétitivité future. Ils nous condamnent à une stagnation pré-numérique.

La réappropriation des services en réseau et donc une politique industrielle de l'Internet est la clef du futur secteur numérique mais aussi de toutes les industries et services dont la productivité dépendra demain du réseau. C'est-à-dire la presque totalité de notre PNB.

Faire d'une nation millénaire une nation en réseau ayant rétablie sa souveraineté numérique, telle est la politique à mener.

Avec cet éclairage, revenons maintenant à la question de la fiscalité numérique. L'Internet étant souvent abstrait, il est parfois utile d'avoir recours à des analogies historiques.

## Retour historique

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie textile du coton se développe en Inde autour de Bombay grâce aux premiers métiers à tisser automatiques. La croissance des filatures est entravée par la Compagnie anglaise des Indes orientales qui contrôle le territoire. Le coton, au lieu d'être transformé sur place, est exporté brut en Angleterre pour être tissé dans le Lancashire et réexporté en Inde ...

Gandhi en 1920 place au cœur de sa politique d'indépendance, le tissage local et donc la renaissance des manufactures indiennes. Aujourd'hui l'Inde est le troisième pays exportateur de coton tissé au monde.

Quel est l'équivalent aujourd'hui du coton indien ? Les données informatiques personnelles.

## Les données informatiques personnelles

Les données informatiques personnelles (DIP) sont formées de l'ensemble des informations numériques recueillies sur les individus : nom, âge, sexe, numéro de sécurité sociale, numéros de cartes de crédit, numéros de téléphone, adresses électroniques, adresse IP de la machine connectée, identifiant du terminal mobile (Unique Device Identifier UDID), mots de passe tapés en ligne, emploi, niveau d'éducation, situation familiale, permis et licences diverses, appartenances à des associations ou organisations, photo, religion, orientation sexuelle, origine ethnique, revenus, historique de crédit, historique judiciaire, historique immobilier, valeurs boursières investies, banques et « scoring » bancaire, dossier médical numérique, médicaments consommés par prescription en ligne, soins en cours, lieu de vacances, sorties, personnes fréquentées, calendrier et rendez-vous, numéros d'immatriculation des véhicules, commerces fréquentés, localisation instantanée par GPS, historique des déplacements, achats, courses, services consommés payés par carte de crédit, captation par caméras de surveillance avec ou sans reconnaissance faciale, péages automobiles, établissements fréquentés avec paiement par carte ou détecté par l'auto-localisation du mobile, historique des mots-clés tapés sur les moteurs de recherche et articles lus sur leurs pages, lectures électroniques - livres et journaux -, articles de presse téléchargés, films, vidéos, vidéos à la demande, musiques téléchargées et écoutées, séries télévisées par Internet, opinions politiques exprimées en ligne, historique de toutes publications et échanges sur les réseaux sociaux, y compris les éléments supprimés, carnet d'adresse, photos, tous documents et fichiers sauvegardés à distance, communications téléphoniques, petites annonces lues sur le Web, courriers électroniques y compris les pièces jointes, sms, conversations sur messageries et chats, profils et sélections sur les sites de rencontre, applications téléchargées, sites Internet consultés, critères de confidentialité choisis sur les réseaux sociaux, pages Web sauvegardées, consultations de cartes en ligne, itinéraires, destinations, recherche de lieux, jeux électroniques utilisés, publicités et liens cliqués, photos « détaguées » sur les réseaux sociaux, appartenances à des groupes en ligne, passages soulignés dans les livres électroniques, temps passé par page Web, durée et personnes appelées par les services de voix sur IP, appréciations et commentaires y compris anonymes portées sur les réseaux sociaux et autres services, « likes », publications sur les forums publics et privés, corrélation avec toutes les données des membres de la famille y compris les enfants, heure de lever habituel, captation par les terminaux mobiles de sons ambiants, de luminosité, de mouvement, ce document que vous êtes en train de lire s'il vous est parvenu par voie électronique, etc. ...

La masse de données générées à chaque instant est phénoménale et le traitement de cette information est à l'origine d'une industrie particulièrement prospère. Cette intelligence collective fonde la richesse de la plupart des grandes sociétés nées avec Internet.

Pas d'« Amazon » rentable sans agrégats affinitaires permettant de proposer des articles susceptibles de plaire à un client en cours d'achat. Pas d'« eBay » sans réputation générée par les utilisateurs. Pas de « Facebook » sans profils nominatifs volontairement enregistrés, associés à une liste d'amis et régulièrement mis à jour par les utilisateurs et donc, à partir de ces informations, de publicités ciblées. Pas de « Google » sans liens entre sites générés par les utilisateurs servant à mesurer la popularité des sites et par conséquent déterminant le classement pertinent des réponses aux recherches. À noter, au passage, l'absence d'acteurs majeurs européens.

L'économie d'Internet repose sur les DIP et leur traitement.

En 2010, 85 % des agences publicitaires américaines utilisaient la publicité comportementale c'est-à-dire fondée sur les DIP ; 63 % des agences indiquaient que ces publicités ciblées avaient accrus leurs revenus. En 2010, la publicité sur Internet a dépassé la publicité par voie de presse papier de 3.2 milliards de dollars. Au premier trimestre 2010, aux États-Unis, les internautes ont été soumis à mille cent milliards de publicités graphiques qui ont coûté aux annonceurs 2.7 milliards de dollars.

En 1999, la régie de publicité comportementale (fondée sur les DIP) « DoubleClick » a acheté la société « Abacus » qui disposait d'informations personnelles sur 90 % des foyers américains pour 1 milliard de dollars. En 2007, « Google » a acquis « DoubleClick » pour 3.2 milliards de dollars. En 2012, « Facebook » est entré en Bourse avec une valeur supérieure à 100 milliards de dollars et en vaut encore la moitié.

Rien de cela n'existerait sans la collecte et l'exploitation des DIP.

L'Europe, premier marché mondial, produit chaque jour des quantités croissantes de ces données informatiques personnelles dont le traitement est fait ailleurs pour être revendu ensuite ici, incorporées à des services que nous achetons sans les concurrencer, par incapacité juridique ou carence industrielle.

Nous sommes dans la situation de l'Inde au moment où Gandhi entrepris d'émanciper son pays de la tutelle prédatrice anglo-saxonne.

Les DIP sont un atout concurrentiel majeur pour les entreprises car elles leurs permettent d'ajuster à l'individu près leurs offres, de disposer d'indicateurs instantanés et tout en servant mieux leur clientèle d'accroître leur productivité. Les DIP accroissent les occasions de vendre, réduisent le gaspillage par l'ignorance et l'incertitude inhérentes aux marchés non numérisés. Dès lors que l'entreprise devient un réseau ouvert en échange avec ses clients, dans une constante rétroaction à chaque étape, les gains en productivité et en qualité sont impressionnants.

Mais ces avancées doivent être mises en regard de l'effroyable intrusion dans la vie privée de chacun qui est en train de se produire. Une ingérence gravissime et encore peu comprise dans sa terrifiante ampleur.

Pourtant, le double numérique de chacun qui se constitue, tel un Frankenstein virtuel, agrégé à notre insu à partir de l'assemblage et la corrélation de données personnelles disparates, a chaque jour une emprise plus forte sur notre vie réelle : les employeurs, prêteurs, assureurs, propriétaires, conjoints anciens ou à venir, voisins, concurrents, clients, rivaux, magistrats, policiers, prestataires de toute sorte utiliseront ces informations et pour le moins, s'ils ne les utilisent pas contre vous, formeront leur décision à votre égard en fonction de ce double invisible dont vous n'avez même pas la connaissance.

La liberté a de multiples ennemis, le plus redoutable est le confort. La captation indolore de nos vies privées en contrepartie de services si séduisants soient-ils au départ est aujourd'hui une gratuité fallacieuse dont le prix futur n'est même pas quantifiable tant il impactera nos vies.

Ajoutons que ces informations recueillies sont utilisées par des sociétés qui répondent de tribunaux étrangers et de règles propres qui permettent souvent l'accès à ces informations sans mandat judiciaire ainsi que toutes les commercialisations possibles.

Cette captation amplifiée par la généralisation des terminaux Internet mobiles, le transfert de pans entiers de notre vie sur le réseau et la multiplication des capteurs représentent une menace absolue sur les libertés individuelles et une remise en cause de notre souveraineté qui n'a de parallèle que l'invasion d'un pays et le transfert des fichiers de personnes à une puissance étrangère. Ce qui arriva aux Pays-Bas pendant la Seconde Guerre Mondiale avec les conséquences tragiques que l'on sait.

Lors de la « normalisation » qui suivit le Printemps de Prague en 1968, les autorités distribuèrent des questionnaires où chacun devait relater le plus précisément possible son action et celles de ses connaissances durant les événements. Par l'implacable maillage des informations croisées, peu échappèrent à la répression. Aujourd'hui, et avec une efficacité démultipliée, cela s'appelle un réseau social nominatif.

Les DIP sont un tel enjeu démocratique et économique qu'il faut se saisir de leur statut.

La loi reconnaît aux données recueillies sur les individus divers statuts : données personnelles, données sensibles, données de santé, etc. ... Et en fonction de leur catégorisation règlemente leur usage. Nombre des données citées d'ailleurs précédemment ne sont pas reconnues actuellement comme « données personnelles ».

Il faut désormais étendre le statut de données personnelles à l'intégralité de la trace informatique d'une personne et lui reconnaître la nature de bien incorporel dont la propriété revient à la personne tracée.

Le propriétaire peut en recueillir la valeur, peut l'utiliser, en interdire l'usage, la céder ou la détruire.

Dès lors que les données sont un bien attribué au citoyen qui en est à l'origine, il reprend le pouvoir et il en décide librement de l'usage dans les limites du droit.

Il est paradoxal que le droit de l'auteur à la protection de son œuvre sur Internet mobilise plus les pouvoirs publics que le droit du citoyen ordinaire à la protection de sa propre vie dans la réalité.

Ainsi, un nouveau droit des données informatiques personnelles s'élabore et une économie Internet d'initiative européenne respectueuse des individus et des libertés publiques émerge.

## La fiscalité numérique

Si l'on en revient à la politique Internet : une nation en réseau rétablie dans sa souveraineté numérique, on voit bien l'objectif qui se dessine : établir un nouveau droit des données qui soit le moteur de la croissance numérique.

Nous sommes dans un monde ouvert. Les nations sont familières de la régulation en milieu fermé. C'est l'aquarium. L'État décide de tout, de la température, aux plantes, à la nourriture, aux poissons. La mondialisation, et surtout Internet, plonge cet aquarium dans un océan. Plus rien ne fonctionne comme avant ....

La régulation en milieu fermé a pour dimension la nation et comme armes une batterie conséquente de pénalités diverses. La régulation en milieu ouvert doit dépasser le cadre national pour prendre une dimension européenne. Son arme n'est plus la punition mais l'accès au marché.

Pour accéder au marché, il faut répondre de ses règles.

Première règle : les DIP sont un bien corporel propriété de la personne qui en est à l'origine.

Seconde règle : à marché local, serveur local : toute captation de DIP sur le sol européen doit avoir lieu sur des serveurs situés sur le territoire européen et répondant de son droit et de ses protections.

Troisième règle : une taxe sur les données informatiques personnelles sortantes : la dataxe : l'exportation de DIP en provenance de la Communauté Européenne est taxée.

Quelles sont les conséquences de cette politique :

Les citoyens retrouvent le contrôle de leur vie en ligne avec toute l'économie de services qui en découle : il faudra inventer des agents intelligents qui négocieront avec les sites marchands l'usage limité de telle ou telle donnée en contrepartie de tel ou tel avantage. C'est tout un écosystème logiciel original qu'il faut inventer. L'Europe sera son propre centre de gravité informatique. Et, à n'en pas douter, il y aura des applications pour ça ... Ces transactions permettront de donner une valeur marchande aux DIP et donc d'estimer leur poids économique. Il y a déjà des communautés américaine du logiciel libre qui réfléchissent et expérimentent sur ces sujets ...

Pionniers du droit des personnes et des libertés numériques, la France et l'Europe reprennent la main en mettant le citoyen en maîtrise de sa relation au réseau. Nous ne pourrons qu'être suivis par le monde entier quand nous aurons donné l'exemple et lancé cette révolution. C'est toute une industrie originale de services informatiques qui va naître en Europe pour s'exporter partout ensuite.

Il est intéressant de remarquer que le rétablissement des libertés individuelles sur le réseau devient un atout compétitif majeur. C'est la liberté compétitive. Il faudra à l'industrie américaine, fondée sur le pillage des données privées, un vrai effort d'adaptation pour accéder à nos marchés.

L'appropriation des DIP par les citoyens fonde un droit de l'information personnelle qui aura demain des conséquences sur le droit et l'éthique de l'information fondamentale qu'est le code génétique de chacun.

En second lieu, la localisation des serveurs implique le développement de nouvelles fermes de serveurs européennes du meilleur niveau et donc tout l'écosystème de talents, d'emplois et de compétences qu'il génère. Rien n'empêchera d'ailleurs les entreprises extra-européennes de posséder des serveurs miroirs sur leurs territoires respectifs, dupliquant les données et les opérations.

Enfin, la dataxe, car telle était notre réponse, par le nouveau statut des données personnelles informatiques, rapatriera ici la part de valeur qui était exportée sans contrepartie. Compte tenu de la valeur des DIP qui se compte en dizaines de milliards de dollars au vu des transactions sur les sociétés du secteur et leurs chiffres d'affaires, compte tenu du fait que l'Europe, premier marché mondial est collectivement le premier producteur mondial de DIP en valeur, il est probable que son rendement se compte, a minima, en centaines de millions d'euros.

Les services européens dont les données n'ont pas à être exportées pour fonctionner disposeront là d'un rétablissement d'équité bien justifié.

Il devra, par ailleurs, être mis en place une balance des données informatiques personnelles, de la même manière qu'il existe une balance commerciale. Ce n'est pas plus ésotérique et tout aussi concret que la bourse au carbone. Le déséquilibre ahurissant qui ne manquera pas d'apparaître entre l'Europe et les États-Unis ne pourra que contribuer à la nécessaire prise de conscience.

Il ne faut pas se tromper, nous ne sommes pas actuellement consommateurs d'Internet mais consommés par lui. C'est à l'Europe d'inverser ce système pour reprendre sa primauté. On n'en attend pas moins du continent initiateur des libertés individuelles et d'où sont issus les inventeurs de Linux, du Web et de Cyclades, une préfiguration géniale d'Internet imaginée en France. Certains diront aujourd'hui que c'est impossible ... Ce sont les mêmes qui diront demain que c'était inévitable.

Annexe :

**The Financial Times** November 7, 2012 5:31 pm

## **Personal data value could reach €1tn**

By James Fontanella-Khan in Brussels

The value extracted from European consumers' personal data were worth €15bn in 2011 and has the potential to grow to nearly €1tn annually in 2020, according to new research conducted by Boston Consulting Group.

The study is among the first analytical attempts to put a value on consumers' personal data used by companies and governments. The rise of smartphones and social media has led people to increasingly record their lives online, and businesses have been keen to exploit that information.

“Leveraging personal data and digital identity can be a key growth driver in an overall stagnant European economy – potentially worth up to 8% of GDP by 2020,” said John Rose, senior partner at BCG and author of the report commissioned by [Liberty Global](#), a cable company.

But data collection by companies has become a highly [controversial matter in Europe](#), as regulators are increasingly concerned about the way groups such as [Google](#) and [Facebook](#) use the exploitation of people's sensitive personal information as part of their business model.

EU regulators [recently requested Google to change its privacy policies](#) or risk fines, as the US search engine failed to provide users with adequate information about how their personal data were being used across the group's different platforms.

BCG's study, which included surveying about 3,000 people across Germany, the Netherlands and Poland, arrived at the €15bn number by aggregating the value generated by approximately 20 of the most common uses of personal data, such as targeted marketing and loyalty programmes.

It also concluded that users were willing to give away their data in exchange for concrete returns and if the process was more transparent.

Manuel Kohnstamm, chief policy officer of Liberty Global, said: “The opportunities presented by the responsible sharing of a person's digital identity are enormous, but can only be gained if digital identity is handled in a safe and transparent way.

“It is critical that industry takes the lead to establish a trusted platform for the flow of personal data, otherwise, significant value for consumers and industry alike will be lost.”

[Copyright](#) The Financial Times Limited 2012. You may share using our article tools. Please don't cut articles from FT.com and redistribute by email or post to the web.

© **The Financial Times Ltd 2012** FT and 'Financial Times' are trademarks of The Financial Times Ltd.

<http://www.ft.com/cms/s/0/5fd7d8a8-28e5-11e2-b92c-00144feabdc0.html#ixzz2BuaJhhGz>

